

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00076

Numéro SIREN : 442 864 518

Nom ou dénomination : A.J.F

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 2822

AJF S.A.S
ETATS FINANCIERS AU 31/01/2022

**La Trésorerie
Saints Geosmes**

52200 LANGRES

entzheim

23 rue Icare
67960 Entzheim
03 90 00 33 33
SIRET : 489 649 194 00052

colmar

5 rue des Merisiers - ZA Les Erlen
68920 Wettolsheim
03 89 29 33 00
SIRET : 489 649 194 00060

saint-louis

9 rue du Temple
68300 Saint-Louis
03 89 70 91 70
SIRET : 489 649 194 00045

SJRL au capital de 76.400 € - RCS COLMAR TI 489 649 194
TVA intracommunautaire : FR61 489 649 194 - APE : 6920Z
Domiciliation Bancaire : CIC ENTREPRISE STRASBOURG
IBAN : FR76 3006 7330 8000 0200 5840 102 - BIC : CMCIFRPP

SOMMAIRE

Pages

BILAN	1
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE LEGALE	5

BILAN ACTIF

CERTIFIE CONFORME

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outill. indus.				
Autres immobilisations corporelles	46 379	27 570	18 809	28 085
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations	12 899 998	1 777 689	11 122 309	11 120 252
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	12 946 377	1 805 259	11 141 118	11 148 337
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	64 271		64 271	64 271
Autres créances	1 130 320	698 700	431 620	539 014
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	215 762		215 762	401 388
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 234		3 234	585
ACTIF CIRCULANT	1 413 587	698 700	714 887	1 005 257
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 359 964	2 503 959	11 856 005	12 153 594

BILAN PASSIF CERTIFIE CONFORME


RUBRIQUES	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Capital social ou individuel versé 1 480 570	1 480 570	1 480 570
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale 148 650	148 650	148 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves 8 730 356	8 730 356	9 331 467
Report à nouveau (235 566)	(235 566)	
RESULTAT DE L'EXERCICE 94 234	94 234	(235 566)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	10 218 243	10 725 121
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques 747 392	747 392	
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES	747 392	
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) 600 000	600 000	600 000
Emprunts et dettes financières divers 165 878	165 878	331 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 11 511	11 511	10 760
Dettes fiscales et sociales 112 981	112 981	435 927
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes 50 312		50 312
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	890 369	1 428 473
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	11 856 005	12 153 594

Résultat de l'exercice en centimes

94 233,84

(235 565,99)

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	305 200		305 200	241 425
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	305 200		305 200	241 425
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				84
Autres produits			6	
PRODUITS D'EXPLOITATION			305 206	241 510
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			39 341	20 621
Impôts, taxes et versements assimilés			4 578	4 353
Salaires et traitements			172 776	189 547
Charges sociales du personnel			85 904	90 749
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 276	9 276
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6	
CHARGES D'EXPLOITATION			311 880	314 545
RESULTAT D'EXPLOITATION			(6 674)	(73 035)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 196 160	248 200
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.				
Autres intérêts et produits assimilés			3 155	11 512
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 199 315	259 712
Dotations aux amortissements et aux provisions				479 166
Intérêts et charges assimilées			9 738	11 216
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9 738	490 383
RESULTAT FINANCIER			1 189 577	(230 671)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 182 903	(303 706)

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 31/01/2022 12 mois	Net 31/01/2021 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	62	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	62	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	1 090 742	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 090 742	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 090 680)	
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	(2 011)	(68 140)
TOTAL DES PRODUITS	1 504 583	501 222
TOTAL DES CHARGES	1 410 349	736 788
BENEFICE OU PERTE	94 234	(235 566)

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/01/2022**, dont le total est de **11 856 005 euros** et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **1 504 583 euros** et le total des charges de **1 410 349 euros**, dégage un résultat de **94 234 euros**.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/02/2021** au **31/01/2022**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 4 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			X
Changement de méthode ou de présentation	EP			X
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILIS				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP			X
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S	X		
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S			X
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S			X
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions réglementées	S			X
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S			X
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecart de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S			X
Evaluation de certains produits et charges	S			X
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S			X
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S			X
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S			X
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	EP			X
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S	X		
Eléments concernant les entreprises liées	S			X
Effectif moyen	EP		X	
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagement du droit individuel à la formation	S			X
Engagement de retraite	S		X	

Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques

Epidémie de la Covid-19

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020.

Cependant, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société AJF est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS AJF
- SAS SOLADI
- SAS JALU
- SCI AUTOTI

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

IS comptabilisé chez AJF	- 2 011
IS à payer par AJF	<u>-21 502</u>
Différence	-24 513

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale a donné lieu à la comptabilisation, pour la société Mère "Tête de Groupe", d'une économie d'impôt pour un montant de 4 039 €.

Annexe aux comptes annuels

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant.

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non cotés

Une provision pour dépréciation des titres JALU SAS avait été constatée au 31/01/2018 pour 391 035 € suite à la réduction de capital réalisée par la société JALU SAS au cours de l'exercice concerné.

Une provision pour dépréciation des titres JALU SAS a été constatée au 31/01/2021 pour 478 566 €.

Une provision pour dépréciation des titres SCI AUTOTI a été constatée au 31/01/2021 pour 600 €.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Poste	Durée	Mode
Matériel de transport	5 ans	Linéaire

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	46 379					46 379
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 379					46 379
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	12 897 941		2 057			12 899 998
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 897 941		2 057			12 899 998
TOTAL		12 944 320		2 057			12 946 377

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	18 294	9 276		27 570
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 294	9 276		27 570
TOTAL	18 294	9 276		27 570

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe aux comptes annuels

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/01/2022, la provision constatée durant les exercices antérieurs a été augmentée de 343 350 € pour la porter à 698 700 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

Produits à recevoir

		31/01/2022
Total des Produits à recevoir		3 155
AUTRES CREANCES		3 155
<i>Interets cpte et à recevoir</i>	3 155	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 234
Intérêts sur billet de trésorerie		142	
Assurance		330	
Honoraires		2 762	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 234

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 1 480 570 euros, est composé de 148 057 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Le montant du capital N-1 a fait l'objet d'une réduction.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Au cours de l'exercice, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

Au 31/01/2022, aucun remboursement d'emprunt n'a été constaté.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2022
Capital social	1 480 570				1 480 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	148 650				148 650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	9 331 467	(601 111)			8 730 356
Report à nouveau		(235 566)			(235 566)
Résultat de l'exercice	(235 566)	235 566		94 234	94 234
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	10 725 121	(601 111)		94 234	10 218 243

Date de l'assemblée générale 08/07/2021

Dividendes attribués 601 111

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 601 111

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 10 124 010

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 10 124 010

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (506 878)

Charges à payer

		31/01/2022
Total des Charges à payer		115 916
Emprunts et dettes financières divers		218
<i>Associés intérêts courus à pa</i>	<i>218</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 770
<i>Fourn.fact.fg non parvenues</i>	<i>10 770</i>	
Dettes fiscales et sociales		104 928
<i>Dette prov. congés payés</i>	<i>11 886</i>	
<i>Prime à payer</i>	<i>60 000</i>	
<i>Provision 13ème mois</i>	<i>758</i>	
<i>Organismes sociaux ch.à payer</i>	<i>32 098</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>187</i>	

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

Les comptes courants d'associés seront dorénavant présentés sur le poste "emprunts et dettes financières divers" à la place du poste "Autres dettes".

Ce changement impact également la présentation des postes N-1 pour une meilleure lisibilité.

Créances et Dettes

		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	64 271	64 271	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	21 502	21 502	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 083	4 083	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 104 735	1 104 735	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	3 234	3 234	
	TOTAL DES CREANCES	1 197 825	1 197 825	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	600 000	600 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 511	11 511		
	Personnel et comptes rattachés	72 643	72 643		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 933	38 933		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	77	77		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 327	1 327		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	165 878	165 878		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	890 369	890 369		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Identité de la société mère consolidante

La société mère "Tête de groupe" est la société AJF SAS. Les autres sociétés comprises dans le Groupe sont les sociétés suivantes :

- SOLADI SAS
- JALU SAS
- AUTOTI SCI

Engagements financiers

	31/01/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Caution auprès des banques en profit de la SAS JALU et SAS SOLADI		5 031 509	
		5 031 509	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		5 031 509	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

31/01/2022

31/01/2022		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SOLADI SAS		40 000	7 798 877	99,60	11 120 252	11 120 252
JALU SAS		301 465	(747 392)	99,99	1 777 089	
AUTOTI SCI		600	(590 263)	100,00	600	
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SOLADI SAS		132 512	4 236 437	68 320 404	1 281 156	1 196 160
JALU SAS		270 368	795 072	15 468	(160 086)	
AUTOTI SCI		698 700		4 800	(12 552)	
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

greffe

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.480.570 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52200 - SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2022 se soldant par un bénéfice de 94.234 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 94.234 €
- A l'absorption des pertes antérieures 94.234 €

Par ailleurs, l'Assemblée décide de prélever sur le poste « Autres Réserves » une somme de 141.332 Euros afin d'apurer le poste « report à nouveau » négatif et une somme de 700.309,61 Euros et de la distribuer aux associés.

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à QUATRE EUROS ET SOIXANTE TREIZE CENTIMES (4,73 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} août 2022.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	700.309,61 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	601.111,42 €	/
31/01/2020	2.002.248,48 €	/
31/01/2019	600.546,00 €	/

CERTIFIE CONFORME



greffe

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.486.500 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52 200 SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2022 se soldant par un bénéfice de 94.234 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 94.234 €
- A l'absorption des pertes antérieures 94.234 €

Par ailleurs, l'Assemblée décide de prélever sur le poste « Autres Réserves » une somme de 141.332 Euros afin d'apurer le poste « report à nouveau » négatif et une somme de 700.309,61 Euros et de la distribuer aux associés.

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à QUATRE EUROS ET SOIXANTE TREIZE CENTIMES (4,73 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} août 2022.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	700.309,61 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	601.111,42 €	/
31/01/2020	2.002.248,48 €	/
31/01/2019	600.546,00 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.486.500 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52 200 SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRESENTE A L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 7 JUILLET 2022

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 JANVIER 2022.

Nous vous rappelons que nous sommes dans l'obligation de tenir des comptes consolidés en application des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

Nos filiales :

- la société « **SOLADI** », Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros, dont le Siège est à SAINTS GEOSMES (Haute Marne) – « La Trésorerie ».

- la société « **JALU** », Société par Actions Simplifiée au capital de 52.500 Euros, dont le Siège est à CHALINDREY (Haute Marne) – Rue de Verdun.

- la société « **AUTOTI** », Société Civile Immobilière au capital de 600 Euros, dont le Siège est à SAINTS GEOSMES (Haute Marne) – « La Trésorerie » - 13, rue de l'Avenir.

Chacune des sociétés a clôturé ses comptes au 31 JANVIER 2022, date de clôture des comptes consolidés.

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

Au cours de cet exercice consolidé qui s'est déroulé sur une période de douze mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 68.337.957 Euros contre 67.691.362 Euros pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 0,95 %.

Globalement, l'ensemble des charges d'exploitation du groupe ont augmenté d'environ 0,21 %.

Par suite, le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 1.879.729 Euros contre un même bénéfice pour l'exercice précédent de 1.184.181 Euros.

En ce qui concerne le résultat financier du groupe, l'ensemble des produits s'est élevé à 15.083 Euros contre 25.170 Euros pour l'exercice précédent, et l'ensemble des charges à 93.040 Euros contre 126.934 Euros pour l'exercice précédent, de sorte que, balance faite, ce résultat se solde par une perte de 77.957 Euros.

Par suite, le résultat courant avant impôts du groupe fait ressortir un bénéfice de 1.801.772 Euros contre un même bénéfice de 627.531 Euros l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel du groupe se traduit par une perte de 1.152.758 Euros constitué :

- de produits exceptionnels pour 429.866 Euros ;
- de charges exceptionnelles pour 1.582.624 Euros.

Ce même résultat exceptionnel faisait ressortir un bénéfice de 332.121 Euros l'exercice précédent.

Par suite le résultat comptable net du groupe de l'exercice se traduit par un **BENEFICE** de **244.112 Euros**.

III – FAITS CARACTERISTIQUES

Cession fonds de commerce JALU :

Le 14 octobre 2020 la société « JALU » a vendu à la société « CALINDRESSE », un bâtiment à usage commercial composé d'une surface de vente d'une surface totale de 44 ares 45 pour 1.740.000 Euros.

Le personnel de JALU a été repris par l'acquéreur.

L'exploitation par JALU du magasin Leclerc express sis à CHALINDREY (Haute Marne) a donc cessé depuis cette date.

Le produit de la vente a permis de rembourser de manière anticipée le solde de 804.585 € de l'emprunt de 1.000.000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne en novembre 2016.

Il a également permis de rembourser le solde de 147.277 € de l'emprunt de 250.000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne en février 2017.

Les frais afférents aux remboursements anticipés ont fait l'objet d'une comptabilisation en charges exceptionnelles.

Contrôle fiscal JALU :

La société JALU a fait l'objet d'un contrôle fiscal du 9 février 2021 au 28 juin 2021 sur des opérations réalisées sur la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2020.

Les conséquences financières en termes de bases imposables, droits et pénalités de l'ensemble des rectifications ne sont pas significatives. En effet, le montant des sommes dues est inférieur à 1.000 €.

Epidémie COVID-19

A partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19, avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

Les informations données dans les comptes sociaux portent sur les seuls effets de l'évènement (sur les comptes de résultats et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'autorité des normes comptables.

L'ensemble des charge et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'autorité des normes comptables.

Impacts de la crise sur la société « SOLADI » :

- Coûts supplémentaires : des dépenses supplémentaires ont été engagées pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...).
- En raison de leur nature, les rayons relatifs aux produits « non essentiels » (bazar sauf quincaillerie et bricolage, textile sauf puériculture et habits nouveaux nés, technique sauf informatique et télécommunication, culturel sauf papeterie et presse) ont été fermés à partir du 5 Avril 2021 jusqu'au 3 Mai 2021, et par conséquent n'ont pas généré de chiffre d'affaires pendant cette période de 4 semaines.
- L'entreprise a également été contrainte d'appliquer le couvre-feu jusqu'au mois de mai 2021, entraînant ainsi une diminution de ses horaires d'ouverture au public.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, son exploitation n'est pas remise en cause.

IV – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Dans un contexte inflationniste, les négociations avec les fournisseurs qui se sont clôturées au 1^{er} Mars 2022 vont se rouvrir afin d'intégrer les évolutions tarifaires.

A la date d'arrêté des comptes, il est difficile d'en estimer les impacts potentiels.

La société « JALU » a été tupée par notre Société avec un effet rétroactif au 1^{er} février 2022.

*
* *

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés de l'exercice puis il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

LE PRESIDENT DE LA SOCIETE

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'CERTIFIE CONFORME'.

BBA EXPERTISE
1 allée de la Pépinière -Centre Oasis DURY
80000 AMIENS
REPRESENTE PAR :
Tony HUCHIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
REPRESENTE PAR :
François GARNIER
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts-de-France

EXEMPLAIRE GREFFE

A J F

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 480 570 €**

Siège social : La Trésorerie
52200 SAINTS GEOSMES

SIRET : 442 864 518 00018
APE : 6420Z

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

Aux Associés de la Société AJF,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 07/07/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société AJF, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS et DURY, le 22 juin 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BBA EXPERTISE

REPRÉSENTÉ PAR :

Tony HUCHIN



VDB ET ASSOCIES

REPRÉSENTÉ PAR :

François GARNIER



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

⬇ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

⬇ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

⬇ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

⬇ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

⬇ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.